

## SEANCE du 18 Avril 2011

L'an deux mil onze, le dix huit avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué le treize avril deux mil onze, s'est réuni à la Mairie à vingt et une heures sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FAURE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Théodore FRESSIGNE, Janine AR COURT, Michel CAILLON, Guy. BOISSELEAU, Nicole MORISSET, Francis ROBERT, Gilberte DENIEL, Stéphane COTIER, Laurent PEREZ, Sébastien LYS, Jacky VERDON, Jean LAROSE, Coenraad TER KUILE

Mme AR COURT est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Vote du Compte Administratif 2010 commune
- Approbation du compte de gestion 2010
- Vote du budget primitif 2010 commune
- Vote des 3 taxes

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 -Commune**

N° 2011AVRIL14

Libellés		Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>							
Résultats reportés	34 129,51	0,00		125 959,89	34 129,51	125 959,89	
Opérations de l'exercice	484 988,76	401 151,80	886 299,22	880 420,51	1 371 287,98	1 281 572,31	
<b>TOTAUX</b>	<b>519 118,27</b>	<b>401 151,80</b>	<b>886 299,22</b>	<b>1 006 380,40</b>	<b>1 405 417,49</b>	<b>1 407 532,20</b>	
Résultats de clôture	117 966,47	0,00	0	120 081,18	0,00	2 114,71	
Restes à réaliser	39 489,00	26733	0	0	0	0	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Résultats définitifs						0	

réaliser

F

### **COMPTES DE GESTION 2010 COMMUNE**

n° 2011AVRIL13

Le compte de gestion 2010 (Commune) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.



# VOTE DES 3 TAXES

COMMUNE : 248 MORTAGNE SUR GIRONDE  
 ARRONDISSEMENT : 17 SAINTES  
 TRÉSORERIE SPL : TRÉSORERIE COZES MORTAGNE/GDE



N° 1259 COM (1)

TAUX  
 FDL  
 2011

## ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

### I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2010 1	Taux de référence communaux de 2010 2	Taux d'imposition plafonnés 2011 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2011 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	1 208 273	11,76	>>>	1 241 000	145 942
Taxe foncière (bâti).....	835 734	21,77	>>>	853 900	185 894
Taxe foncière (non bâti).	81 265	39,73	>>>	82 800	32 896
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants 4		>>>			
<b>Total :</b>					<b>364 732</b>

Pour information :  
 Part de CVAE imposée au profit de la commune  
 >>> 5

### II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2011

410626	-	38 599	-		-		-		-		-		-		-		-		-	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget		Total allocations compensatrices		Produit taxe additionnelle FNB 5		Produit des IFR 7		Produit de la CVAE 8		DCRTP 9		Versement GIR 10								
	+		+		=	372027														
		Prélèvement GIR 10		Prélèvement pour le FSRIF		Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)														

#### 2. CALCUL DES TAUX 2011 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée

	Taux de référence de 2010 (col.2 ou 3) 5	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 11 7	Produit attendu 8	Taux de référence 2011 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2011 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation.....	11,76			11,9452	12,00	1 241 000	148 920
Taxe foncière (bâti).....	21,77		372027	22,2054	22,20	853 900	188 565
Taxe foncière (non bâti).	39,73		364 732	60,5266	60,54	82 800	33 542
CFE.....	>>>		Produit à taux constants (6 décimales)				
						Produit fiscal attendu	372027

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2010 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A, LA ROCHELLE  
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES  
 DOMINIQUE SUDRET  
 le 30 MARS 2011

Le préfet,  
 le

A. Fabre 31610  
 Le maire,

le 19 avril 2011

Pour le Maire empêché  
 l'Adjoint  
 T. FRESSIGNE



MINISTÈRE DU BUDGET  
 DES COMPTES PUBLICS  
 DE LA FONCTION PUBLIQUE  
 ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

FEUILLET À RETOURNER AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES